



Nombre de membres du Bureau :

- \* - en exercice : 20
- présents titulaires : 15
- suffrages exprimés : 15
- pour : 15

**DÉLIBÉRATION n° B2017/233**

L'an deux mille dix-sept et le 19 décembre à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents** : B. PLANO, H. FORGUES, F. DABEZIES, F. ROYO, A. PIASER, M. SICARD, A. DUCASSE, J. ABADIE, C. CORREGE, R. LACOME, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, JC. CLARENS, JP CABOS

**Absents excusés** : JP. COMPAGNET, S. SIMOIS, B. FOURCADE, J. DEVAUD, N. SALCUNI

**Objet** : Attribution du marché « rénovation énergétique du Moulin des Baronnies »

Le présent marché a été lancé selon une réflexion de rénovation du moulin des baronnies avec pour objectif principal la réalisation d'économies d'énergies grâce à la modernisation de ses équipements en matière de menuiseries extérieures, d'isolation et gestion de la ventilation.

Ce marché sera concerné par le programme gouvernemental Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPcv).

Le marché a été divisé en trois lots :

- o LOT 1 : MENUISERIES EXTERIEURES
- o LOT 2 : ISOLATION TOITURE
- o LOT 3 : VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Ce marché a fait l'objet d'une publication et a été inséré sur une plateforme dématérialisée de marchés publics.

La CAO s'est réunie le 13 décembre 2017 pour ouvrir les plis puis le 15 décembre pour proposer un classement des offres sur les 3 lots.

La CAO propose de retenir l'offre de l'entreprise SOCABAT pour le lot 1 suivant la solution de base pour un montant de 29 730,03 € HT.

La CAO propose de retenir l'offre de l'entreprise SOCABAT pour le lot 2 suivant la variante pour un montant de 79 946,22 € HT.

La CAO propose de retenir l'offre de l'entreprise PCS SERVICES pour le lot 3 suivant l'offre de base pour un montant de 3 848 € HT.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, décide :

- D'attribuer le lot n°1 « menuiseries extérieures » du marché public de rénovation énergétique du Moulin des Baronnies inscrit dans le programme TEPCV à l'entreprise SOCABAT pour un montant de 29 730,03 € HT,

- D'attribuer le lot n°2 « isolation/toiture » du marché public de rénovation énergétique du Moulin des Baronnies inscrit dans le programme TEPCV à l'entreprise SOCABAT pour un montant de 79 946,22 € HT,

- D'attribuer le lot n°3 « VMC » du marché public de rénovation énergétique du Moulin des Baronnies inscrit dans le programme TEPCV à l'entreprise PCS services pour un montant de 3 848 € HT,

- D'autoriser Monsieur le Président à notifier les marchés publics aux entreprises attributaires, à signer les engagements correspondants et à engager le chantier de rénovation énergétique inscrit dans le programme TEPCV dans l'enveloppe financière dédiée.

Affichée le 19/01/18



Pour copie conforme,

Le Président  
Bernard PLANO



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.